

Bègles : encore une maison squattée interdite à son propriétaire de 85 ans !

écrit par Christine Tasin | 12 novembre 2015



C'est une autre affaire [Maryvonne](#) qui est en train de se jouer.

Pour la troisième fois en deux ans la maison est squattée et il faut attendre une décision de justice pour que la police puisse [expulser les squatteurs](#).

Comme dans l'affaire Maryvonne, les squatteurs connaissent la loi (merci le DAL, sans doute...) et ils l'annoncent clairement avec la banderole qu'ils ont posée sur la maison.

<http://www.sudouest.fr/2015/11/10/une-maison-squattee-suscite-la-colere-2180477-2760.php>

Otez-moi d'un doute, l'affaire Maryvonne n'avait pas abouti à une proposition de loi contre les squatteurs ?

Le Sénat puis l'Assemblée nationale ont voté la loi que nous vous [avons annoncée](#) ; désormais, le flagrant délit d'occupation peut intervenir à n'importe quel moment (et non

plus pendant les premières 48 heures).

<http://www.leparisien.fr/societe/la-nouvelle-loi-pour-lutter-contre-les-squatteurs-votee-a-l-unanimite-11-06-2015-4853609.php#xtor=AD-1481423551>

<http://resistancerepublicaine.com/2015/maryvonne-loi-contre-les-squatteurs-votee-a-lunanimite-au-parlement/>

Résistants, à vos plumes et téléphones pour rappeler au maire, au préfet, aux députés et au ministre qu'il y a une loi et qu'elle doit être appliquée !

Le droit à la propriété privée est ENCORE inscrit dans la constitution...

Mairie de Blègues (le maire en étant l'inénarrable Noël Mamère, gageons qu'il aura à cœur de loger ses ressortissants comme il tient à ce que les "réfugiés" soient accueillis, et **bien** accueillis partout...)

77 Rue Calixte Camelle, 33130 Bègles

05 56 49 88 88

http://www.mairie-begles.fr/?page_id=3898

contact@mairie-begles.fr
--

Préfecture de Gironde

2 Esplanade Charles de Gaulle · 05 56 90 60 60

<http://www.gironde.gouv.fr/Contactez-nous>

Christine Tasin